



DISSERTATION

Dans laquelle on tâche de déterminer précisément le Port où Jules-César s'est embarqué pour passer dans la Grande-Bretagne, & celui où il y aborda ; ainsi que le jour précis où il fit ce Voyage.

I. **L'**ON pourroit sans doute s'étonner, après que tant de Savans se sont exercés sur cette question de l'ancienne géographie & chronologie, qui a été ensuite abandonnée comme indéterminable, que je voulusse de nouveau entreprendre de la décider, ou que j'osasse espérer réussir, où tant d'autres, plus habiles, ont échoué. Je crois cependant, qu'en nous tenant exactement à ce que les anciens nous en ont dit, & en combinant toutes les circonstances qu'ils nous en ont laissées, on pourroit parvenir à quelque chose de plus précis que ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce point d'histoire. Et enfin, j'aurai du moins le mérite de n'occuper que peu de momens l'attention de l'Académie là-dessus. Je dois prévenir que je ne prétends nullement avoir découvert de nouveaux ports d'embarquement & de débarquement de César : mon but n'est que de déterminer le vrai entre tant d'opinions disparates que les

auteurs ont avancées sur cette question, sans pouvoir prouver la vérité d'aucune exclusivement.

2. Il convient, avant tout, à mon dessein, de prendre une vue générale de ces diverses opinions. Il n'y a pas un port depuis l'embouchure de la *Somme* jusqu'à celle de l'*Escaut*, que l'un ou l'autre n'ait choisi pour y placer son *Portus-Iccius* (1). J'en connois, qui le mettent, contre toute vraisemblance, à Gand, à Ostende & à Nieuport; mais c'est parce qu'ils y demeurent, & rien n'est moins étonnant que de voir le zèle d'illustrer le sol natal, l'emporter sur le desir de trouver le vrai & de s'y attacher. Jacques Chifflet, qui a écrit sur cette matière tout un traité, suppose un double *Portus-Iccius*, un citérieur & un ultérieur. Il place celui-ci à S. Omer, jusqu'où s'étendoit alors un golfe profond; voulant que son ancien nom *Sithieu* soit une abbréviation de *Sinus-Iccius*: il place le premier à Mardyck près de Dunkerque, noms qu'il résout en *Mare-Iccium* par une étymologie peu vraisemblable, quoique moins violentée que la première. Somner & Gibson, deux savans Anglois, ont victorieusement combattu son opinion, qui se détruit aussi d'elle-même, si on fait attention que César aborda au port de Douvres avec un vent de sud-ouest, *leni Africo provectus*, comme il le dit lui-même.

L'on doit dire la même chose de ceux, qui, suivant Malbrancq, ont prétendu le trouver à Cassel, à Watte & à Gravelines. Marcel-Donat, Paul-Emile, Hadrien-Junius, Marlian, Lloyd, Oudergerst, Ortelius & Meyer

(1) Il faut observer que le nom de ce fameux port est écrit diversement par les auteurs: Strabon, ainsi que quelques manuscrits de César, l'écrivent *Itius*. Le texte Grec de Ptolomée porte un κ *Ι'κκνυ δ'κρον*. Les écrivains postérieurs ont doublé le C, & en ont fait *Iccius*; en quoi je les suis, pour ne pas m'écarter d'une coutume établie; quoique sans doute l'orthographe *Itius* ou *Icius*, est mieux fondée que celui d'*Iccius*.

croient que c'étoit Calais , quoique , selon toute apparence , l'endroit où est Calais , faisoit alors partie de la mer. L'on fait que le port de Calais ne commença à être fréquenté que vers la fin du douzieme siecle sous les Comtes de Boulogne (1). Malbrancq , qui traite ce sujet avec beaucoup d'érudition & de précision dans son histoire des anciens *Morins* * , se décide pour *Sandgate* à deux lieues à l'ouest de Calais , où il place le *Portus-Iccius* ; & il croit que le *port-ulérieur* & *supérieur* doit être près de S. Omer à l'extrémité du *Sinus-Iccius*. *Sandgate* est le premier endroit de cette côte vers l'est , qui a quelque droit de prétendre avec vraisemblance être le *Portus-Iccius* de César. Cependant le détroit n'a pas ici , à beaucoup près , la largeur que César lui donne ; & on a peu de preuves certaines qu'il ait jamais existé un port de mer en cet endroit.

* De Morinis
lib. 1^o. cap.
9^o. & 10^o. &
lib. 2^o. cap.
3^o.

Passons à l'extrémité vers l'ouest , où l'on a voulu placer le *Portus-Iccius*. On prétend qu'il y a un petit endroit sur la côte de Picardie & vers l'embouchure de la *Somme* nommé *Ichi-Port* , que quelques-uns , trompés par la ressemblance des noms , supposent être le *Portus-Iccius* de César ; mais , outre que je n'ai jamais pu trouver ce lieu en aucune carte , la distance à laquelle on le suppose de la côte d'Angleterre , lui ôte toute prétention à pouvoir l'être. Il ne nous reste qu'à examiner les ports d'Estaples , de Boulogne & de Wissant , contenus entre les bornes de ceux qu'on doit certainement exclure , soit à cause de leur distance , soit à cause de leur direction par rapport à l'Angleterre , & c'est dans l'un de ces trois qu'il faut , par conséquent , trouver le *Portus-Iccius*. Chacun de ces ports , dans

(1) M. d'Anville , dans son *Mémoire sur le Port-Iccius* , reconnoît ceci ; mais il suppose gratuitement que *Calais* pouvoit être port de mer & habité du temps de César , afin d'y placer ce que celui-ci appelle le port supérieur ou ulérieur.

* Notitia
Galliarum.
** Disserta-
tione de Por-
tus-icciu.

cette prétention, a pour patron des favans du premier ordre. Adrien Valois *, Eccard ** & l'Abbé de Longuerue se sont déclarés pour *Estaples* à l'embouchure de la Canche, & à 4 lieues au midi de Boulogne. On prétend qu'il a été appelé autrefois *Portus-Vicius* en latin, & *Quantovic* en Gaulois, & qu'il a été appelé ensuite *Estaples* à cause de la quantité de commodités, que les Anglois y apportotent à vendre.

Cambden, Somner, Gibfon, MM. Du Fresne, Du Cange, d'Anville, avec grand nombre d'autres, se sont déclarés pour *Witsand*, ancien port à 4 lieues au nord de Boulogne. Ils se fondent sur ce que c'est-là, où le trajet est le plus court jusqu'à Douvres. De plus, Guillaume de Poitiers, auteur de l'onzieme siecle, nomme *Portus-Iccius* le port où Alfred, frere de S. Edouard, Roi d'Angleterre, s'est embarqué pour Douvres. Or, on fait par un autre auteur du même temps, Guillaume de Jumieges, qu'il partit de *Witsand*. Mais tout ce que ceci prouve, c'est que Guillaume de Poitiers, onze siecles après César, croyoit que *Witsand* étoit le *Portus-Iccius*; & ceci ne prouve rien, si sa distance & sa direction par rapport à Douvres ne sont point conformes au récit de César : ce que nous examinerons bientôt.

Le célèbre géographe Cluvier, Riccioli, Bucherius, Samson, le P. le Quien & beaucoup d'autres, tant anciens que modernes, se décident pour Boulogne, nommée alors communément *Gesoriacum*; par Ptolomée *Gesoriacum navale Morinorum*, & dans les tables Théodoriennes *Gesoriacum, quod nunc Bononia*; & il est certain que l'Empereur Claude partit de là dans son expédition contre la Grande-Bretagne. Le savant Cellarius * hésite entre Boulogne & *Witsand*, & laisse la chose indécise.

* Geograph.
antiq. lib. 2.
cap. 2, §.
15.

3. Quant

3. Quant à l'endroit où César aborda en Angleterre, il y a diverses opinions. La moins vraisemblable de toutes, est qu'il arriva devant le *Port de Rye*, qu'étant empêché d'y débarquer par les Bretons armés, il cingla avec sa flotte vers l'est, doubla le promontoire appelé *Dungyness*, & débarqua vers *Hithe*. Mais ce sentiment est insoutenable, parce que ni la direction du vent, qu'il falloit pour porter César en cet endroit, ni sa distance de la côte de France, ni la nature de la côte & l'étendue des dunes, ne s'accordent aucunement avec le récit de César même; en conséquence, cette opinion a été généralement abandonnée.

M. d'Anville, dans une Dissertation particulière sur ce sujet, qui est insérée dans le 28e. volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, est d'opinion, que *Witsan* est le *Portus-Iccius* d'où César partit dans ses deux expéditions; que dans la première, il aborda à Douvres, & ne pouvant pas y débarquer, il rangea la côte jusqu'à *Hithe* à 8 miles à l'ouest de Douvres; que dans la seconde expédition, la marée l'emporta jusque vers l'isle de *Thanet* qui fait la pointe du nord-est de la province de Kent, & que delà il retourna sur ses pas à force de rames, & côtoya toute la côte de Kent pendant 6 à 7 lieues jusqu'à *Hithe*, où il avoit débarqué dans sa première expédition. Ce célèbre géographe n'a embrassé cette opinion singulière, que par une seule raison & unique considération qui ne me paroît rien moins que fondée ou vraisemblable : savoir que dans sa seconde expédition, César a dû employer toute une matinée, à force de rames & de la marée, pour gagner l'endroit où il avoit débarqué l'année précédente, & qu'étant vis-à-vis de *Rutupia* ou *Sandwich*, où il suppose que la marée l'avoit emporté, il n'auroit pu employer tout ce temps

pour gagner *Déale*, & que, par conséquent, *Déale* n'est pas l'endroit où il débarqua.

Ce raisonnement me paroît foible : car 1°. la marée sans vent, comme le marque expressément César, ne pouvoit pas emporter la flotte vers l'île de Thanet comme M. d'Anville le suppose, à cause que sa direction dans le moment dont il s'agit, étoit presque de l'ouest à l'est, c'est-à-dire, hors le détroit dans la mer du nord ; & non du sud au nord, comme elle auroit dû être pour porter la flotte de César jusqu'auprès de Thanet.

2°. Ceux qui connoissent la force des marées des vives-eaux vers l'équinoxe-autumnal, comme il étoit alors, & dans cette partie de la mer du nord, ne feront pas difficulté de reconnoître que le courant pouvoit facilement emporter la flotte de César 4, 5, ou même 6 lieues à l'est du détroit & de la *South-Foreland*, où, cependant ce promontoire très-élevé, devoit rester visible à leur gauche, comme César le dit.

3°. Si on considère que la flotte se trouvant le matin au milieu de la mer, éloignée de plusieurs lieues à l'est de la côte de Kent, & que César a dû attendre jusqu'à ce que la marée eût pris une direction contraire, ce qui ne se fait sensiblement qu'après $1\frac{1}{2}$ heure ou 2 heures d'une espece de repos avant que le courant opposé soit bien formé, on ne trouvera pas qu'il lui restât trop de temps pour gagner *Déale* vers midi, même à force de rames. Il n'auroit pas pu gagner *Hithe* dans cet intervalle. Ainsi, l'unique fondement de l'opinion de M. d'Anville tombe de soi-même. Voici d'autres raisons qui semblent lui être formellement contraires.

4°. Dans la première expédition de César, après qu'il eût abordé à Douvres, sans avoir pu y débarquer, il en partit vers 4 heures de l'après-midi, & alla avec

la marée 8 miles en avant, doublant un promontoire, jusqu'à ce qu'il trouva une côte basse & unie où il débarqua. Or, si de Douvres, il avoit tourné à gauche vers *Hithe*, comme M. d'Anville le suppose, il n'auroit pas pu dire qu'il alloit en avant; parce que dans ce cas, & eu égard au trajet qu'il venoit de faire, il auroit tourné en arrière: & comme nous verrons ci-après, par le jour de la lune, quand César fit cette route, (lequel se trouve marqué,) il n'auroit pas été avec la marée, ainsi qu'il le dit expressément; mais en allant de Douvres à *Hithe*, la marée lui auroit été exactement contraire. Ces circonstances détruisent formellement l'opinion de M. d'Anville & la rendent insoutenable à tous égards.

5°. Dion-Cassius, que je citerai plus bas, dit expressément que César quittant Douvres, doubla un certain promontoire, "Ἀκρον τινα προεχσαν, & débarqua de l'autre côté. M. d'Anville omet cette circonstance, & avec raison; car il ne se trouve aucun pareil promontoire à doubler entre Douvres & *Hithe*. Toute cette côte est fort escarpée & presque droite. De plus, tout ce qu'il dit des hauteurs derrière *Hithe*, ainsi que de la distance delà jusqu'à la rivière *Stour*, s'accorde beaucoup mieux avec *Déale* qui est à 8 miles de l'autre côté de Douvres, & avec *Barham-Downs*, hauteurs proche de *Déale*, (où la tradition & l'opinion commune veulent que César fit sa descente & combattit les Bretons,) qu'avec *Hithe*.

6°. Tout ce que dit M. d'Anville touchant la route de César, dans sa seconde expédition, jusqu'auprès l'isle de Thanet, puis, qu'il rangea la côte de Kent pendant 6 ou 7 lieues jusqu'à *Hithe*, est très-embrouillé & contre toute vraisemblance. Il suppose César au marin près de l'isle de Thanet, où la marée ne pouvoit pas le

porter ; puis, il le fait retourner sur ses pas & ranger 10 miles de côte , route très-propre à un débarquement jusqu'à *Walmer-Castle* : ensuite, il le fait tourner la *South-Foreland*, & ranger encore 10 miles d'une côte très-escarpée & inabordable, pour gagner *Hithe*, rivage *pierreux*, & non *mol. & vaseux*, comme le marquent expressément César & Dion-Cassius de l'endroit du débarquement. Il lui fait faire tout ceci *contre vent & marée*, & *uniquement* pour donner de l'occupation jusqu'à midi : occupation que M. d'Anville auroit pu trouver facilement s'il avoit voulu, dans le seul mot de César, *longius delatus æstu*, & dans la direction à l'est de la marée. Que penser après cela du reproche fait au savant & judicieux *Cambden* (qui veut que César débarqua à Déale) *de n'avoir pas discuté la matiere comme elle vient de l'être par M. d'Anville ?* Je ne me serois pas tant arrêté à discuter & à combattre cette opinion, si la réputation & l'autorité du célèbre géographe qui l'a avancée, n'étoient pas faites pour entraîner sans examen la plupart des suffrages.

Le feu Docteur Bateley, Archidiacre de Canterbury dans son savant ouvrage des antiquités de *Reculver* & de *Richborough*, croit que César fit sa descente à ce dernier endroit, qui est la fameuse *Rutupia* des anciens, dont parlent Lucain, Juvenal, Ptolomée, l'Itinéraire d'Antonin, Ausone, Zozime, Ammien-Marcellin, la Notice de l'Empire, &c. Juvenal l'a célébrée pour ses excellentes huitres.

..... *Circeis nata forent, an*

Lucrinum ab saxum Rutupinove edita fundo

Ostrea. Satyr. IV. vers. 142.

Le docteur Bateley veut que César fit voile de *Boulogne*, & débarqua à *Richborough*. Il est aussi d'opinion que, durant tout le temps que les Romains fu-

rent maîtres de la Bretagne , ils ne se servirent point d'autres ports de passage que de *Rutupia* & de *Ge-foriacum* , & que c'est à cause de cela que ce dernier étoit appelé *Portus Britannicus Morinorum* par Pline & d'autres. Nous verrons ci-après , si les distances données par César , confirmeront ou réfuteront ce sentiment.

Cambden & la plupart des auteurs qui ont examiné cette question , croient que César aborda premièrement à Douvres , & le terrain y répond si exactement à sa description , qu'on ne peut pas raisonnablement en douter ; que trouvant cet endroit trop bien défendu par les naturels du pays placés sur les hauteurs qui l'environnent , pour oser y tenter un débarquement , il cingla vers l'est , doubla la *South-Foreland* & débarqua sur la côte basse & unie qui se trouve vers *Deale* à huit miles de Douvres , & combattit les natifs sur *Barham - Downs* , hauteurs peu éloignées de *Deale*.

L'historien *Nennius* qui vivoit au commencement du 7^{me}. siècle , dit expressément que César combattit les Bretons à *Deale* : *Cæsar ad Dole bellum pugnavit* ; & en effet , on distingue encore près delà , les traces des fortifications d'un camp romain , que la tradition uniforme du pays assure être celui où César s'est retranché , comme il le dit lui-même , immédiatement après sa descente dans l'Isle. On l'appelle *Rome's-work* ou *l'ouvrage des Romains*. Il répond encore aujourd'hui à ce que Cambden en disoit de son temps.

Examinons à présent ce qui nous reste des anciens , qui soit propre à déterminer les différentes circonstances de ce point d'histoire. Pour cela , il me paroît nécessaire de rassembler sous un seul point de vue ce qu'ils en ont dit , & même de citer leurs propres paroles. Je fais bien que l'usage moderne m'est contraire , & qu'on regarde comme insupportable un discours hé-

rissé de citations grecques & latines. On a raison, si on n'envisage que l'agrément & l'utilité qu'on retire de cette méthode : car outre la facilité qui en revient pour l'auteur & pour le lecteur, on peut, par ce moyen, faire dire aux auteurs ce qui convient le plus à son propre sentiment, sans se mettre en peine s'ils l'ont dit effectivement, ou non. Cependant, comme je n'écris pas pour l'agrément des lecteurs frivoles, mais pour rechercher le vrai au milieu d'une société de savans, j'espère qu'il me sera permis de me départir pour cette fois du ton moderne.

Les auteurs sont généralement d'accord (1) que, du temps de César, le pays des Morins étoit compris entre la *Somme* & l'*Escaut*, & que les embouchures de ces deux rivières firent les bornes de ce peuple sur la côte de la mer. César parle de trois ports sur la côte des Morins. Le principal des trois, qu'il appelle le *Portus-Iccius*, *quo ex portu commodissimum in Britanniam transjectum esse cognoverat, circiter millium passuum triginta à continenti*, & d'où il est lui-même parti deux fois pour passer dans la Grande-Bretagne, est entre les deux autres. Le second est ce qu'il nomme *ultérieur* & *supérieur* par rapport à l'intérieur de la Gaule d'où il étoit venu, & par rapport à sa flotte qu'il fit venir de l'Armorique, après la guerre des *Venetes* ou peuples de Vannes en Bretagne : ce port donc étoit plus à l'est que le *Portus-Iccius* ; ses mots sont :
 » Ipse (Cæsar) cum omnibus copiis in Morinos proficiscitur quod inde erat brevissimus in Britanniam transjectus. Huc naves undique ex finitimis regionibus
 » & quam superiore æstate ad Veneticum bellum fecerat classem, jubet convenire. Huc accede-

(1) Voyez Cellarius lib. 2º. cap. 3. parag. 15. *in initio*.

» bant octodecim onerariæ naves, quæ ex eo loco
 » millibus passuum octo tenebantur, quominus in eun-
 » dem portum (Iccium scilicet) pervenire possent.
 » Has equitibus distribuit. Equitesque in *ulteriore portum*
 » progredi & naves conscendere & sequi jus-
 » fit. » Et plus bas il ajoute : « Naves octodecim,
 » de quibus suprâ..... quæ equites sustulerant ex *su-*
 » *periori portu* leni vento solverunt ». Ce second port
 étoit plus éloigné de 8000 pas, que le *Portus-Iccius*,
 de l'intérieur de la Gaule & de l'Armorique ; & comme
 César l'appelle aussi *port supérieur*, il y a apparence
 qu'il étoit sur une côte élevée. César parle du troi-
 sième port à l'occasion de son retour d'Angleterre dans
 ces termes : » Ipse idoneam tempestatem nactus, paulò
 » post mediam noctem naves solvit, quæ omnes in-
 » columes ad continentem Morinorum pervenerunt ;
 » ex his onerariæ duæ eisdem portus, quos reliquæ,
 » capere non potuerunt, sed paulò *infra* delatæ sunt ». Ce port donc étoit un peu plus bas, par rapport à l'An-
 gleterre, sur la côte de la Gaule, que le *Portus-Iccius*
 & du côté opposé à celui-ci, eu égard au *Port-su-*
périeur. Jusqu'ici il n'y a aucune obscurité. Venons à
 un autre point également certain.

5. César partit avec sa flotte du *Portus-Iccius* vers minuit, & arriva vers neuf heures du matin sur la côte d'Angleterre. » Nactus idoneam ad navigandum
 » tempestatem tertiâ ferè vigiliâ solvit ; & horâ cir-
 » citer diei quartâ cum primis navibus Britanniam
 » attigit, atque ibi in omnibus collibus expositas hos-
 » tium copias armatas conspexit. Cujus loci hæc erat
 » natura, atque ita montibus angustis mare contine-
 » batur, ut ex iis in littus telum adjici posset. Hunc
 » ad egrediendum nequaquam idoneum arbitratus lo-
 » cum, circiter millia passuum octo ab eo progres-

» fus , aperto ac plano littore naves constituit. » Je prie l'Académie de se souvenir de ce que j'ai dit dans ma relation du voyage que je fis l'hyver passé en Angleterre , touchant la situation de la ville de Douvres , & sur la tradition constante qu'on y a , que la mer s'étendit autrefois 5 ou 6 miles au dedans du pays par un vallon profond où coule à présent une petite rivière entre le château & la ville ; vallon qui est absolument dominé par de grandes hauteurs de chaque côté , & dans lequel on a trouvé de grosses ancres & d'autres débris d'un port de mer , enfouis sous terre. Si l'on compare la nature de ce lieu avec la description de César , il paroît impossible de douter , que ce ne fût dans cette anse étroite bordée de telles hauteurs *ut ex iis in littus telum adjici posset* , qu'il eût voulu entrer pour y débarquer , s'il n'avoit pas trouvé toutes ces hauteurs couvertes des naturels du pays , armés pour lui résister. C'est pourquoi il passa 8 miles au-delà vers l'est en laissant l'Isle à gauche , comme il le dit expressément dans son second voyage , « sub sinistrâ » Britanniam conspexit , & remis contendit ut eam par-tem Insulæ caperet , quâ optimum egressum superiore ætate cognoverat. »

Ici il trouva la côte ouverte , unie & plate , & il y débarqua. Deale est à 8 miles de Douvres , & *Walmer-Castle* en est à 7 vers l'est , & c'est-là , où les hautes Dunes cessent , où la côte de mer est basse & unie , & où une tradition constante soutient que César débarqua , & combattit les naturels du pays sur les grandes plaines élevées & voisines appellées *Barham-Downs*.

Rutupia , ou *Richborough* , où le Docteur Bateley veut qu'il débarqua , est à 10 miles au-delà de Deale ; & par conséquent son système contrarie un des points essentiels de la relation de César , qui dit n'avoir vogué que

que 8 miles à l'est au delà de Douvres ; car tout prouve que ce fut à Douvres que César aborda premièrement : tout y correspond avec la plus grande exactitude à sa description , & c'est aussi la terre la plus apparente & le trajet le plus court & le plus commode de la côte de France. Voilà donc un second point certain , c'est-à-dire , que César aborda à *Douvres* , & débarqua à *Deale* ; auquel il faut ajouter que du *Portus-Iccius* d'où il partit , jusques à Douvres où il aborda , il compte 30 miles ou 10 lieues de trajet , qu'il fit en neuf heures de temps : *quo ex portu* , (*Iccio*) dit-il dans la relation de son second voyage , *commo-dissimum in Britanniam trajectum esse cognoverat* par l'expérience de son premier voyage , *circiter millium passuum triginta transmissum à continente*. Et ailleurs *tertiâ ferè vigiliâ solvens* , *ipse horâ circiter diei quartâ* , *cum primis navibus Britanniam attigit*. Or il n'y a que la seule ville de Boulogne sur la côte de France , qui soit à 30 miles marines , (1) ou dix lieues de Douvres ; & c'est la juste distance que l'on compte entre l'un & l'autre port , comme on m'en a assuré lorsque je fis ce trajet moi-même l'hyver dernier. Calais n'en est qu'à 7 lieues & Witsan qu'à 6 ; pendant qu'Estaples de l'autre côté en est à 14 ; or , une erreur de 10 à 12 miles sur 30 est un peu trop considérable pour être attribuée à César , dont on connoît l'exactitude & la précision. De plus , il faut ordinairement , même aujourd'hui , 7 ou 8 heures pour faire le trajet de Douvres à Boulogne , malgré la perfection où est parvenue la navigation , à moins que le vent ne soit extrêmement

(1) Et non de 34 , comme le dit M. d'Anville dont l'objection tombe par-là. Mais comment est-ce que ce savant a pu détourner le sens de César , où il dit : *circiter millium passuum 30 transmissum à continente* , distance du *Portus-Iccius* de la côte d'Angleterre , dans la distance entre le *Portus-Iccius* & l'endroit où il débarqua. Il est sûr que ceci n'est pas le sens du texte.

favorable. Voyons s'il n'y a pas d'autres preuves pour fixer le *Portus-Iccius* à Boulogne.

6. Nous avons vu plus haut que César parle de trois ports sur la côte des Morins & que le *Portus-Iccius* étoit entre les deux autres, qu'il appelle *supérieur* ou *ultérieur*, & *inférieur*; que le *port-supérieur* étoit à 8 miles ou près de trois lieues à l'est du *Portus-Iccius*, & que l'*inférieur* n'en étoit qu'à peu de distance, *paulo infrà*. Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement reculer ce *paulò infrà* au delà de 3 ou 4 lieues du *Portus-Iccius* sans violenter le texte de César. Ces trois ports ne sont donc qu'à 3 ou 4 lieues de distance l'un de l'autre; & si nous pouvons fixer la vraie situation de l'un d'eux, nous aurons par là même celle des deux autres.

Je ne crois pas que personne puisse révoquer en doute que le *Portus-Iccius*, que César a choisi pour s'y embarquer, ne soit le principal & le plus commode des trois dont il parle; toute la contexture de son discours le prouve clairement. Il s'y est embarqué deux années de suite; il y est retourné deux fois en revenant d'Angleterre; le gros de sa flotte s'y tenoit; car il n'y avoit que 18 navires, pour la cavalerie, dans le *port-supérieur*, & deux autres qui sont entrés par hasard dans le *port-inférieur* au retour de sa première expédition en Angleterre; tandis que le *Portus-Iccius* seul recevoit environ 600 vaisseaux à sa seconde expédition; *circiter sexcentas naves* (dit-il) & *longas octodecim invenit instructas*. *Omnes ad portum Itium convenire jubet*. Or, Pomponius Mela (1), en parlant des *Morins*, dit, *nec*

(1) Libro 3^o. cap. 13^o.

Ce fut à Gessoriacum, au rapport de Suetone, que l'Empereur Claude s'embarqua pour passer dans la Grande-Bretagne. Ce fut-là aussi où Caligula fit élever un Phare, auquel Charlemagne, selon le témoignage d'Eginhard, fit faire des

portu, quem *Gesoriacum* vocant, quicquam habent notius; & que *Gesoriacum* & Boulogne sont le même endroit, les tables Theodosiennes en font foi : *Gesoriacum*, quod nunc *Bononia*; ainsi que l'auteur de la vie de Constantin, qui dit de lui : *properans ad patrem Constantium, venit Bononiam, quam Galli prius Gesoriacum vocabant*; ce qui rend ce point incontestable. Ptolomée, en faisant le dénombrement des lieux sur la côte des Gaules, met la rivière de la Somme immédiatement après celle de la Seine; puis Ἰκίον ἕκρον, *Scium Promontorium*, puis sans intervalle, Γησორιακὸν ἐπὶ θείων τῶν Μορινῶν, *Gesoriacum navale Morinorum*; puis Ταβέλλα, qui est l'embouchure de l'Escaut. Or, comment douter que le *Portus-Iccius* ne dût être auprès du Promontoire du même nom, ou que *Gesoriacum navale*, que Ptolomée met, dans sa place, près de ce promontoire, sans parler du *Portus-Iccius*, si fameux à cause de César, ne fût le nom le plus usité de son temps pour le même port? sans cela, comment l'excuser d'avoir oublié un port aussi fameux dans un endroit où le plan de son ouvrage l'obligeoit à en parler expressément?

Il est à observer ici que Ptolomée, en parcourant les côtes de la Gaule dans l'ordre naturel & régulier, place Boulogne un peu à l'est du *Promontorium-Scium*, (1) ce qui détruit de fond-en-comble l'opinion de ceux, qui ont voulu placer le *Portus-Iccius* à Witsan, à Sandgate, à Calais, ou à aucun autre endroit à l'est de Boulogne : & au contraire, en prenant le *Promon-*

réparations : *Ad navigantium cursus dirigendos (Pharum) antiquitus constitutam reparavit*. Ce Phare à plusieurs étages, existoit encore à l'entrée du port de Boulogne au commencement du XVI^e siècle, sous le nom de la *Tour d'ordre*, mais il est à présent détruit.

(1) M. d'Anville se débarrasse ici fort lestement de l'autorité de Ptolomée, parce que celui-ci ne s'accorde pas avec son faux système.

H h ij

torium-Icium pour la côte très-élevée, qui est entre Boulogne & Estaples, & qu'on voit distinctement du port de Douvres à 12 ou 13 lieues de distance; alors tout rentre dans l'ordre que les anciens nous en ont donné, & se place de foi-même. Le *Port-inférieur* se trouve à Estaples à 4 lieues au-dessous de Boulogne; puis vient le *Promontorium Icium*; alors le *Portus-Iccius* à Boulogne même; & enfin, à 3 ou 4 lieues au delà & plus haut sur la côte se trouvera le *Port-supérieur* à Ambleteuse ou à Witsan.

Il paroît encore digne de réflexion que, ni Ptolomée, ni aucun autre auteur des premiers siècles de l'ère chrétienne, ne font mention d'aucun port, d'aucune habitation, d'aucun lieu remarquable entre le *Port-supérieur* dont parle César, & l'embouchure de l'Escaut: Ptolomée passe immédiatement de *Gesoriacum navale* à la rivière *Tabulla*, qu'on fait certainement être l'Escaut. Pline ne parle que du *Pagus Gesoriacus* sur toute cette côte; & Strabon n'en nomme pas d'autre que le seul *Portus-Itius*: *παρ οἷς Μορινοῖς*, dit-il, *ἐστὶ τὸ Ἴτιον*, *ᾧ ἐχρήσατο ναυστομῶν Καῖσαρ ὁ Θεὸς διαίρων εἰς νῆσον*: c'est-à-dire: *apud Morinos est Itium, quo navali usus est Divus Cæsar, in Insulam transmittens*. Encore plus: *Olympiodorus*, (dans son histoire, dont nous avons des extraits dans Photius) parlant de l'Usurpateur Constantin, qui prit la pourpre dans la Grande-Bretagne du temps de l'Empereur Honorius, dit, qu'il passa la mer *ἐπὶ Βονωνίαν*, *πόλιν ἔτω καλεσμένην, παραθαλασσίαν, καὶ πρώτην ἐν τοῖς τῶν Γαλατῶν ὄροις κειμένην*: c'est-à-dire *dans une ville nommée Boulogne, qui est maritime & la première qu'on trouve de ce côté de la Gaule*; auquel est conforme l'historien Zozime, parlant du même usurpateur, *ἐπεραιώθη, τὴν Βρετανίαν καταλιπὼν, ἐλθὼν δὲ εἰς Βονωνίαν, πρώτην δὲ αὐτὴ πρὸς τῇ θαλάσσῃ κεῖται*: quit-

tant la Grande-Bretagne dit-il, il passa (le détroit) & vint à Boulogne, qui est la première ville du côté de la mer. Ceci m'a souvent confirmé dans l'opinion que j'ai tâché d'établir très-en détail, par des preuves physiques, dans la première partie de mon Mémoire déjà imprimé dans le premier volume de l'Académie sur l'ancien état de la Flandre-Maritime : c'est, que du temps de César, de Strabon & de Ptolomée, la côte actuelle de la Flandre n'étoit ni habitée, ni habitable ; ainsi c'est à tort qu'on y a voulu chercher le *Portus-Iccius*. De plus, comme le *Port-supérieur* de César étoit certainement plus près de la côte de Flandre que le *Portus-Iccius*, il semble qu'il n'est pas possible que celui-ci ait pu exister ailleurs qu'à Boulogne, & le *Port-supérieur* vers *Witsan* ; puisqu'il est à croire, pour les raisons que nous en avons données, qu'il n'y avoit point d'autre port ou lieu habité que celui-là, sur toute la côte depuis Boulogne & l'endroit où finit la côte élevée à 2 lieues à l'ouest de Calais, jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Il paroît donc impossible de placer le *Portus-Iccius* à aucun endroit à l'est de Boulogne, puisqu'il ne se trouveroit plus aucune place convenable à 3 lieues à l'est pour le *Port-supérieur* de César. Il paroît aussi difficile de reculer le *Portus-Iccius* au-delà de Boulogne jusqu'à Estaples : puisque la distance de là à Douvres ne correspond plus aux mesures données par César, ni avec le temps qu'il employa, deux années de suite, pour faire ce trajet, ni avec ce que dit César si expressément, que c'étoit vers l'endroit le plus étroit du passage, *quod indè erat brevissimus in Britanniam trajetibus* ; ceci, suivant le savant *Cellarius*, étant une des notes essentielles, par lesquelles on doit déterminer la vraie position du *Portus-Iccius* : l'autre est qu'il étoit situé entre deux autres ports, dont nous avons parlé déjà fort au long. Il faut

donc nécessairement abandonner le sentiment , qui le place à Estaples , malgré l'autorité de ceux , qui l'ont embrassé , fondés sur un endroit de Strabon , qui fait cette distance de 320 stades , mais où Casaubon a fait voir qu'il y a tout lieu de croire , que le texte que nous avons , est fautif. Au lieu de quoi toutes les copies de César s'accordent à marquer la distance du *Portus-Iccius* à Douvres , comme étant de 30 miles ; outre que celui-ci étoit témoin oculaire & principal acteur de ce qu'il racontoit , & toujours bien plus exact dans ses relations que n'est Strabon.

7. Ayant ainsi , à ce qu'il me paroît , déterminé avec assez de certitude , pour exclure un doute raisonnable , la position des trois ports dans le pays des Morins dont parle César , ainsi que l'endroit où il aborda sur la côte d'Angleterre , & celui où il débarqua 8 miles plus loin ; voyons si tous ces endroits , ainsi déterminés , correspondent à la relation simple & unie , que César a donnée dans ses commentaires , de ses deux expéditions dans la Grande-Bretagne ; ce qui nous servira aussi à fixer le jour précis où il fit sa première expédition.

Il n'y a aucun doute sur les années , pendant lesquelles César fit ses deux expéditions dans la Grande-Bretagne ; car il dit lui-même en plusieurs endroits qu'il les fit en deux années consécutives ; il dit aussi que l'année qu'il fit la seconde , *Lucius-Domitius Ænobarbus* & *Appius-Claudius* , étoient consuls : *Domitio & Appio Claudio Consulibus* , qui étoit l'an 699 de Rome suivant les Fastes Capitolins , & 700 suivant Varron ; ce qui est l'an 54me. avant l'ère chrétienne. Par conséquent sa première expédition étoit sous le deuxième Consulat de *Pompée* & de *Crassus* , 55 ans avant l'ère Chrétienne. Pour ce qui est du temps de l'année , où il fit sa première expé-

dition , il dit que c'étoit vers la fin de l'été , *exiguâ parte æstatis reliquâ* ; mais il ajoute incontinent après : *etsi in iis locis , quod omnis Gallia ad septentrionem vergit maturæ sunt hyemes*. Si l'on se souvient de tout ce que les anciens ont dit sur les hivers dans les Gaules & dans la Germanie , que j'ai recueilli ailleurs , (1) l'on verra qu'on ne peut reculer le temps que César designoit par *exiguâ parte æstatis reliquâ* , guère plus loin tout au plus que l'Equinoxe d'automne : nous trouverons bientôt des notes plus spéciales pour le déterminer précisément.

César s'embarqua donc à Boulogne , que nous avons prouvé être l'ancien *Portus-Iccius* , avec seulement deux légions la septième & la dixième , dans 80 vaisseaux. Dix huit autres vaisseaux , qui n'avoient pû entrer dans le *Portus-Iccius* avec ceux-ci , s'étoient retirés à un autre port à 8 miles au delà : il les distribua à sa cavalerie , à qui il ordonna de s'y rendre , & de s'embarquer en même temps que lui le faisoit avec l'infanterie dans le *Portus-Iccius*. Tout étant ainsi arrangé , il fit voile vers minuit avec le vent & la marée favorable , *his constitutis rebus , noctus ad navigandum tempestatem , tertiâ fere vigiliâ solvit*. La troisième veille commençoit à minuit , & à la pleine & nouvelle lune on a haute marée dans le port de Boulogne à 11 heures du jour & de la nuit , & on a besoin de la haute marée pour entrer dans ce port & pour en sortir. Cet embarquement se fit donc au temps des marées des vives eaux ; car en tout autre temps on n'eût pas pu en sortir à l'heure ci-dessus désignée. La cavalerie n'ayant pas pû s'embarquer dans l'autre port avec autant de diligence que le fit César avec l'infanterie , elle

(1) Dans un Mémoire sur le changement successif des climats.

perdit cette occasion, & y fut retenue pendant quatre jours. César avec sa flotte arriva sur la côte d'Angleterre vers 9 heures du matin devant une crique ou petite baie, bordée de hauteurs escarpées, qu'il trouva couvertes des gens du pays armés pour empêcher son débarquement. Les termes dans lesquels il décrit cet endroit, sont remarquables: *loci*, dit-il, *hæc erat natura, adeò montibus angustis mare continebatur, ut ex locis superioribus in littus telum adjici posset*. C'est-à-dire :
 » Dans une anse où la mer étoit bordée de falaises
 » tellement escarpées & étroites de chaque côte que les
 » traits lancés du haut de ces falaises arrivoient jusqu'au
 » rivage. » Ce qui est tellement propre à Douvres
 & à son ancien port, qu'il n'y a aucun autre endroit sur toute la côte de *Kent* qui puisse y répondre. Ainsi ce point est incontestable autant par la description, que par la distance du *Portus-Iccius* que César en donne. Il jeta l'ancre devant ce port, tant pour attendre l'arrivée du reste de la flotte que pour avoir la marée favorable pour aller en avant. Il y resta jusqu'à la neuvième heure du jour, c'est-à-dire jusqu'entre 3 & 4 heures de l'après-midi & tint un conseil de guerre, où il donna ses ordres sur la manière de faire le débarquement & la descente sur la côte, spécialement par rapport à la *houille de mer*, dont il appelle le mouvement *celerem atque instabilem*. Vers quatre heures de l'après-midi, ayant le vent & la marée favorables, il leva l'ancre & fit voile en avant, rangeant la côte jusqu'à 8 miles au delà de l'endroit de sa première station, & y trouva la côte basse & égale : c'est-à-dire jusqu'à près de *Deale*, où la distance de Douvres & la nature de la côte répondent exactement à ce que dit ici César : *circiter millia passuum octo ab eo progressus, aperto ac plano littore naves constituit*. Ici il fit sa des-

cente,

cente, qu'il décrit au long. Après qu'il eut été 4 jours dans l'Isle, les dix huit navires qui portoient sa cavalerie firent voile du port, qu'il nomme *supérieur & ultérieur*, & arriverent à la vue de son camp, quand un orage subit & un vent contraire s'éleverent & les disperferent, de sorte qu'il n'y en eut pas un qui put joindre César. Quelques uns gagnerent le port dont ils venoient de sortir; d'autres furent portés vers l'ouest sur les côtes de l'Isle, c'est-à-dire, vers *Hythe* où ils jetterent l'ancre en grand danger: mais la violence de l'orage étoit telle qu'ils ne purent s'y tenir: ils s'abandonnerent de nouveau à la mer & eurent le bonheur de gagner le port d'où ils étoient fortis. Cette même nuit, dit César, *il étoit pleine-lune*, & ses galeres qu'il avoit fait tirer sur le rivage, furent remplies d'eau par la marée des vives eaux; phénomène qui paroît avoir été profondément ignoré des Romains avant cette expédition de César. Il continue sa relation, en disant qu'après avoir passé quelques jours de plus dans l'Isle, durant lesquels il n'avoit eu aucune action avec les naturels du pays à cause qu'il se tint renfermé dans son camp, & que, l'équinoxe d'automne approchant, & ne voulant pas y rester jusqu'à l'approche de l'hiver, il s'embarqua, & s'en retourna avec toute son armée & sa flotte dans le même port de la Gaule d'où il étoit parti, à l'exception de deux de ses navires, qui ne purent gagner ni le *Port-supérieur*, ni le *Portus-Iccius*, & qui furent portés plus bas (vers Estaples): *ex his onerariæ duæ eisdem Portus, quos reliquæ, capere non potuerunt, sed paulò infrà delatæ sunt.* Voilà par rapport à mon sujet tout ce que César dit touchant sa première expédition. On ne trouve rien dans les autres anciens historiens qui puisse répandre quelque nouvelle lumière sur ce fait, si non un

(a) Libro
XXXIX.

seul passage de Dion Cassius, (a) où en parlant de la première descente de César en Bretagne, il dit : *Ἀκρον ἔν τινα προέχουσαν περιπλευσας ἐτέρωσε παρεκομισθη. καυταῖθα τας προσμίζαντας οἱ εἰς τα τενάγη αποβαίνοντι νικησας, ἔφθη τῆς γῆς κρησας*. C'est-à-dire : César ne débarqua pas où il se l'étoit proposé ; mais en doublant un certain promontoire, il aborda de l'autre côté, où il vainquit ceux, qui combattoient contre lui sur le bord vaseux de la mer, & gagna ainsi la terre. Ce promontoire, ou cap élevé (*Ἀκρον τινα*) que César doubla en quittant Douvres, répond exactement à la *South-Foreland*; & la côte qu'il trouva un peu au delà, que César lui-même exprime dans un endroit par *apertum ac planum littus*, & dans un autre par *molle ac apertum littus*, répond précisément à *Deale* à 8 miles de Douvres, ainsi qu'à ce que dit *Dion*, savoir qu'il combattit en débarquant *εἰς τα τενάγη*, que je crois devoir être traduit littéralement *sur un bord de mer qui est fangeux & humide*; en quoi je me fonde sur l'autorité de Polybe & de Suidas, qui se sont servis tous deux du mot *τα τενάγη* pour exprimer la *vase de mer*.

8. Par ce que je viens de recueillir, l'on peut déterminer jusqu'au jour, & l'heure même des principales circonstances de la première expédition de César contre la *Grande-Bretagne*. C'étoit vers la fin de l'été, mais avant l'équinoxe d'automne de l'année 55 avant l'Ere-Chrétienne : le quatrième jour après son arrivée sur la côte de la Bretagne, la pleine-lune arrivoit pendant la nuit. Or, on trouve par le calcul (1), que la

(1) Afin que ceci ne reste pas sur ma seule autorité, on n'a qu'à voir ce qu'en dit le célèbre Astronome *Halley*, dans les *Transactions Philosophiques* de Londres, No 193, où il prouve par toutes les circonstances de l'histoire, & par l'état des marées, que César a dû aborder en Angleterre le 26 Août sous le second consulat de Pompée & de Crassus.

pleine-lune qui précédoit immédiatement l'équinoxe automnale de cette année , arrivoit un peu après minuit de la nuit du 30 au 31 Août ; que la pleine-lune précédente arrivoit le premier Août un peu après midi , & que celle qui précédoit encore , n'étant que de dix jours après le solstice de l'été , ni l'une ni l'autre de ces deux dernières ne peuvent pas être celles , dont parle César. Au contraire , celle qui arrivoit la nuit du 30 au 31 Août , y répond en tout ; car c'est aussi vers ce temps de l'année , que les marées de vives-eaux sont les plus fortes sur cette côte. Il suit donc que César partit de Boulogne à minuit avant le 26 Août , qu'il arriva devant Douvres entre 9 & 10 heures du matin de ce même jour , & qu'il y resta à l'ancre jusqu'entre 3 & 4 heures de l'après-midi , quand la marée devint favorable pour son voyage : or , le quatrième jour avant la pleine-lune , depuis 3 heures après midi , la marée coule devant Douvres au nord & vers la Mer-Germanique ; car y ayant alors marée haute à 8 heures du matin , & marée basse à 2 heures après midi , il faut une heure de plus pour y former le courant. César suivit ce courant pendant 8 miles , par conséquent jusqu'à *Deale* en dépassant la *South-Foreland* : & c'est là qu'il fit sa descente le 27 Août , au point du jour. L'après-midi du 30 , les 18 navires qui portoient sa cavalerie , parurent en mer à la vue de son camp : la nuit suivante il étoit pleine-lune , & il arriva une haute marée accompagnée d'une tempête qui dispersa cette flotte , & qui remplit d'eau les vaisseaux de l'autre flotte , que César avoit fait tirer sur le rivage. Que manque-t-il ici pour faire une démonstration historique d'un point de chronologie & d'ancienne géographie si long-temps contesté & rendu incertain par tant d'opinions disparates ?

9. Je n'ai que peu de mots à dire sur la seconde expédition de César en Bretagne, l'année suivante, 54 ans avant l'Ere-Chrétienne : lui-même l'a décrite avec bien moins de détail que la première. Il s'y trouve cependant quelques circonstances qui serviront de confirmation à tout ce que j'ai dit jusqu'ici. (1) César s'embarqua & débarqua aux mêmes endroits dans l'une & l'autre expédition ; il le dit positivement. Dans la seconde, il dit que le vent de nord-ouest (*ventus corus*) le retint 25 jours au *Portus Iccius* avant qu'il pût s'embarquer ; il remarque que ce vent y souffle une bonne partie de l'année ; ce qui est bien vrai encore à présent. A la fin il fit voile, vers le coucher du soleil, avec un petit vent de sud-ouest ; *naves solvit, leni provectus Africo* : que vers minuit le temps devint calme, & que le matin, lui & sa flotte se trouverent entraînés au loin dans la mer par la marée, *en laissant la Bretagne sur la gauche* ; mais qu'alors la marée changeant, ils profitèrent de cet avantage & de celui de leurs rames, & gagnèrent vers midi le même endroit de l'Isle où ils avoient débarqué l'année précédente, & où ils débarquerent de nouveau, laissant les navires à l'ancre, *molli & aperto littore*. A son retour pour la Gaule, il fit voile de *Deale* un peu après 9 heures du soir, & arriva au continent au point du jour : *secundâ*

(1) Voici le Texte entier de César :

„ Omnes (naves & milites) ad *Portum Itium* convenire jubet, quo ex *Portu*
 „ commodissimum in *Britanniam* trajectum esse cognoverat, circiter millium
 „ passuum, triginta transmissum à continente. Itaque dies circiter viginti quin-
 „ que in eo loco commoratus quod *Corus* ventus navigationem impediēbar, qui
 „ magnam partem omnis temporis in his locis flare consuevit, milites equites-
 „ que naves conscendere jubet. Ipse ---- naves solvit, & *leni Africo provectus*,
 „ media nocte vento intermisso cursum non tenuit, & *longius delatus æstu*, orta
 „ luce sub sinistra *Britanniam* relictam conspexit : tum rursus æstus commuta-
 „ tionem securus, remis contendit, ut eam partem insulæ caperet, qua optimum
 „ egressum superiori æstate cognoverat. Accessum est ad *Britanniam* omnibus
 „ navibus meridiano ferè tempore.”

> *initâ cum solviffet vigiliâ , primâ luce terram attigit , omnes incolumes naves perduxit.* De la direction du vent & de la marée qui portèrent Céfâr par le détroit dans la mer Germanique à cette feconde expédition , on peut tirer un argument invincible en faveur du fentiment que j'ai avancé dans ce Mémoire ; favoir que Boulogne eft le *Portus - Iccius* , & que *Deale* , ou fort près de là , eft l'endroit où il débarqua en Angleterre. On fait que les anciens ne pouvoient pas voguer plus près du vent que de 8 points , ou d'un quart de cercle ; or , le vent de *fud-oueft* dont Céfâr parle , & qu'il appelle favorable , ne l'étoit pour aucun port à l'eft de ceux de Boulogne & de Witfand , dans la Gaule ; ni pour aucun à l'oueft de Douvres , dans la Grande-Bretagne ; ce qui paroît indiquer toute fa route avec une précifion , qu'il me paroît très - inutile & fuperflu de vouloir augmenter ou étendre d'avantage.

Pour marquer avec plus de précifion la route que tint Céfâr dans fes deux trajets de la Gaule en Bretagne , & pour mettre tout ce qu'on a dit là-deffus dans ce mémoire , plus diftinctement fous les yeux du Lecteur ; on a cru devoir y joindre une Carte du détroit , & des côtes oppofées de la Gaule & de la Bretagne , en y traçant les routes qu'on croit avoir prouvé que Céfâr tint dans fes deux expéditions.

*CARTE pour servir à l'intelligence du Mémoire sur le
Portus-Itius de César.*

De dessinée par L'auteur T.A.M.

